

IX^e congrès de l'Association française de science politique
Sociologie des acteurs et du travail au Parlement européen (n°30)
Institut d'études politiques de Toulouse

**« Le Front national au Parlement européen :
professionnalisation politique et ressources partisanses »**

Laurent Kestel
docteur en science politique, Université Paris-I (CRPS),
post-doctorant à la Fondation pour la mémoire de la Shoah



Textes et données provisoires
Merci de ne pas citer

En partant du constat de Marc Abelès (1992, p. 148) selon lequel c'est le groupe politique qui socialise les élus plutôt que le Parlement européen, l'on se donne les moyens de réfléchir sur les rapports que ces derniers entretiennent – et, avec eux, les partis politiques – avec l'espace parlementaire européen.

Circonscrire ainsi l'objet de recherche permet certainement d'évacuer la dimension normative inhérente aux questionnements portant sur la « normalisation » que produirait le Parlement européen sur les élus eurosceptiques, même s'il ne s'agit pas pour autant de nier l'idée que la musique du Parlement européen puisse, au moins dans une certaine mesure, adoucir les mœurs politiques par les effets cumulés de l'implication au long cours, la technicisation des débats et, *last but not least*, les rétributions inséparablement matérielles et symboliques que l'institution peut procurer. Privilégier l'analyse de la socialisation à partir du groupe politique nous semble d'autant plus important qu'il n'est pas, à notre sens tout du moins, de parti politique en France comme le Front National aussi durablement représenté au Parlement Européen (sans interruption depuis 1984) tout en étant aussi durablement exclu des positions de pouvoir parlementaires (présidence de commissions, vice-présidence, etc.).

Bien évidemment, cette exclusion objective des positions de pouvoir parlementaire résulte en premier lieu de la dialectique du *containment* des droites radicales au sein du marché politique européen par les autres partis politiques et de la stratégie de différenciation/subversion des règles du jeu politique adoptée par ses dirigeants. Il reste que, si l'on appréhende le Parlement comme une « région » au sens où l'entend Erving Goffman (1973, p. 105-135), c'est-à-dire un lieu borné par des obstacles à la perception, composé d'une « région antérieure », où se déroule la représentation et une « région postérieure », où s'observent des faits dissimulés, on s'aperçoit que ces éléments ne concernent que la représentation (déclarations solennelles invitant au rejet de la xénophobie, du racisme, de toute alliance avec l'extrême droite, déclarations provocantes de Le Pen, etc.). Ils sont muets, par exemple, des usages qui peuvent être faits de l'institution parlementaire par le parti. Dans cette perspective, il s'agira d'appréhender le Parlement européen en tant qu'institution allouant des ressources politiques, matérielles et symboliques, contribuant par là même à l'institutionnalisation du parti politique via la professionnalisation de ses dirigeants, élus et permanents. On l'aura compris, parler du Front national au Parlement européen, c'est parler bien davantage du Front national que du Parlement européen ou, pour être un peu plus précis, c'est évoquer l'histoire de la structuration d'un noyau de dirigeants/élus et d'un certain nombre de permanents (*i.e.* la division du travail, les relations de pouvoir, etc.) qui doivent *pour partie* leur « existence » à l'institution parlementaire européenne.

L'étude de la structuration d'une sociation nationale (définie ici comme l'ensemble des acteurs engagés au niveau national pour la définition légitime du parti, la conquête des postes internes et des mandats électifs) à travers sa division du travail et ses rapports de pouvoir ne va pas de soi. De même que l'analyse du travail parlementaire a trop longtemps été obscurcie par le droit et la philosophie (Nay, 2003), l'analyse des rapports de pouvoir au sein d'une organisation partisane a trop longtemps relevé du journalisme. Si cette généralisation mériterait sans doute d'être atténuée, le fait est en tout cas patent en ce qui concerne le Front national puisqu'en dehors de l'analyse pionnière de Guy Birenbaum (*in* 1992, qui a surtout proposé une modélisation de la hiérarchie interne et une critique

méritoire des constructions typologiques réalisées par certains chercheurs), les principales études sur les dirigeants et les militants du Front national ont longtemps été l'œuvre de journalistes (Anne Tristan, 1985 ; Rosso-Darmon, 1997 ; Dély, 1999 ; Askholovitch, 1999). Les analyses de science politique ont davantage privilégié la distribution sociale et géographique du vote FN/Le Pen (Roy, 1993 ; Perrineau, 1997 ; Mayer, 1999 ; Schwengler, 2003), la quintessence textuelle (Taguieff, 1984 ; Bonnafous, 1991 ; Souchard *et al.*, 1997,) et la sociographie des dirigeants (Ysmal, 1991 ; Birenbaum-François in Perrineau-Mayer, 1992) aux analyses du fonctionnement interne.

De manière générale, les rapports de pouvoir ont trop souvent été réduits à des querelles de personnes ou à des luttes idéologiques, bref à une histoire événementielle et subjectiviste. Il reste qu'en réduisant les luttes à ces éléments, le bébé de l'analyse internaliste a été jeté avec l'eau du bain de l'histoire historisante. Car, entre une histoire principalement centrée sur « la volonté de pouvoir » et une sociologie des partis politiques portée sur la construction de modèles (on pense notamment à ceux de Seiler, 1982, Panebianco, 2003, ou, plus anciennes, les analyses classiques de Maurice Duverger, 1951), il existe une place pour une socio-histoire des relations de pouvoir (partisans) qui prenne en considération la division du travail de domination au sein de la sociation nationale ainsi que l'historicité des conditions dans lesquelles ces relations de pouvoir ont pris forme. Précisément dans le but d'apporter une contribution sur ce point, cette communication entend rendre compte de la professionnalisation du personnel politique frontiste rendue possible, au moins partiellement, par les ressources politiques et matérielles allouées par le Parlement européen.

Ce point nous semble d'autant plus important qu'une des caractéristiques des entreprises politiques illégitimées est, une fois réalisé le rétrécissement de son système d'action (impossibilité de nouer des alliances avec les partis « centraux » du champ politique induite par des labellisations négatives, etc.¹), l'*endogénéisation* de son personnel politique, c'est-à-dire la coupure plus ou moins forte avec l'environnement extérieur à l'organisation, faisant de celle-ci *la source de ressources politiques* de ses membres.

Cette endogénéisation a historiquement pris forme en France avec l'émergence du Parti communiste français (Pudal, 1989 ; sur la notion d'institution totale appliquée aux intellectuels communistes, Verdès-Leroux, 1983). Ces études ont toutefois insisté sur le fait que l'illégitimité du personnel politique communiste relevait d'abord de l'illégitimité sociale de ses membres. Constat qu'il est difficile de reprendre avec les élus d'extrême droite, *a fortiori* avec ceux du Front national, lesquels comptent, parmi les élus de 2004, deux professeurs d'université (Jean-Claude Martinez et Bruno Gollnisch), une avocate (Marine Le Pen), un chef d'entreprise (Fernand le Rachinel), etc. (plus fondamentalement, les études sur les cadres du FN et du RPR ont montré l'existence de certaines similitudes, à l'exception notable d'une légère prédominance de professions libérales au FN : voir Habert, 1991 ; Ysmal, 1991). Ces propriétés sociales du personnel politique frontiste n'ont cependant pas empêché leur illégitimation. On voit donc que les propriétés sociales ne sont indicatives que si elles sont rapportées aux trajectoires de ses membres comme à l'histoire de l'organisation.

En ce sens, on ne peut comprendre le rapport entretenu par les élus frontistes avec l'institution parlementaire européenne sans mettre en évidence l'histoire des conditions dans

1 Sur la fermeture différenciée des marchés coalitionnels des droites radicales française, allemande et autrichienne, voir Kestel-Godmer (2004). Pour une étude appliquée à un parti politique des années 1930, voir notre thèse, Kestel, 2006.

lesquelles le leader du FN s'est « servi » d'elle dans la consolidation de son organisation ; sans voir aussi en quoi le Parlement européen a favorisé l'attachement des membres du FN à leur président *via* la multiplication de postes rétribués et le monopole de la distribution des positions électives. Il importera donc, dans un premier temps, de retracer brièvement l'histoire de cette *patrimonialisation* des ressources (Weber, 1971) de l'organisation dans son rapport au Parlement européen.

Les logiques pratiques de la composition des listes aux élections européennes

Une liste est un message *urbi et orbi* en ce sens qu'elle renvoie autant aux enjeux internes qu'à la représentation qu'un parti donne à voir de lui-même. A cet égard, pas plus différemment que les autres partis, le Front national n'échappe aux logiques sociales et pratiques qui président au recrutement politique (Latté, 2002). La composition des différentes listes présentées par le Front national aux élections européennes commande à Le Pen tout à la fois de maintenir un certain « équilibre des tensions » – pour reprendre ici l'analyse de Norbert Elias sur la société de cour (Elias, 1963) – au sein de l'appareil, et d'imposer une représentation du parti éloignée des labellisations qui en ont été faites.

Comme l'a montré Guy Birenbaum (1992), la stratégie du Front national dans les années 1980 a consisté à allier différenciation des produits politiques rivaux par des discours ouvertement xénophobes, anti-système *et* recherche de notabilité via le recrutement de personnalités connues. Phénomène qui, au reste, n'est nullement l'apanage du Front national puisque, lors des élections européennes de 1979, pour lesquelles le Front national n'avait pu, faute de moyens, présenter sa liste, le Parti des forces nouvelles (issu d'une scission du FN en 1974) avait présenté en tête de liste l'écrivain catholique Michel de Saint-Pierre, sans toutefois recueillir les dividendes électoraux de cette stratégie. Elle était motivée par l'impératif de sortir le FN de l'activisme groupusculaire dans lequel il était enfermé lors de la décennie précédente².

Cette stratégie de « respectabilisation » du FN apparaît sous une forme presque pure au regard de la composition de la liste du « Front d'opposition nationale pour l'Europe des Patries » de 1984. Dans le but de lutter contre la labellisation « fasciste » (ou « pétainiste ») dont le FN est l'objet par la gauche ou « poujadiste » par certains historiens (Rioux, 1983) – la labellisation « nationale-populiste », conceptualisée par P. A. Taguieff et reprise ensuite par le PS ne prendra forme que quelques années plus tard –, Le Pen présente en seconde position Michel de Camaret, compagnon de la Libération, ainsi que plusieurs élus de droite, parmi lesquels Olivier d'Ormesson, député européen sortant, ancien colistier de la liste Veil en 1979 ou encore Gilbert Devèze, ancien député et sénateur CNI. Suivait de près Gustave Pordea (personnage trouble qui aurait contribué à hauteur de plusieurs millions de francs à la campagne électorale moyennant une place en position éligible), consul honoraire du gouvernement de Pologne en exil, suspecté d'être proche de la police secrète roumaine.

Figuraient également, mais en position non éligible, l'ancien député d'Alger Mourad Kaouah, le prince Henri Sixte Bourbon de Parme, Robert Hemmerdinger (ancien résistant de confession juive). Cette stratégie était d'ailleurs clairement assumée par les principaux responsables du parti, non sans cynisme : Jean-François Jalkh, secrétaire national aux

2. Rappelons que dans les années 1970, il ne comptait guère plus de 2 à 300 militants dans toute la France : Lydia Schénardi nous confia à cet égard que lorsque son mari fut nommé secrétaire fédéral du FN dans le Val-de-Marne en 1981, le fichier des militants ne contenait que... quatre noms.

élections, nous expliquait crûment que présenter des noirs, des arabes ou des juifs permettait au « Front national de dire qu'il n'est pas raciste » (cité *in* Kestel, 1998). Notons qu'en 1984, la présence de femmes sur la liste constituait déjà un enjeu. On sait que Le Pen avait manifesté quelques réticences à nommer une femme en position éligible, mais il s'est néanmoins rangé à cette opinion en désignant Martine Lehideux en neuvième position (Lionet et Bresson, p. 412).

La constitution de la liste de 1984 a posé les bases d'une stratégie de représentation pour les listes futures. Il y eut en 1989 le ralliement de l'ancien directeur de cabinet du secrétaire général du RPR et principal rédacteur de la plateforme électorale RPR-UDF de 1986 (Yvan Blot)³ et, en 1999, la présence du « petit Charles de Gaulle » – ainsi que l'a désigné Jean-Claude Martinez (entretien, 23/07/2007) –, ancien député européen élu en 1994 sur la liste conduite par Philippe de Villiers, en second de la liste. Ces ralliements (ou débauchages) n'ont toutefois pas eu le même impact que ceux de 1984 (ou encore ceux de 1986 pour les élections législatives). Individuels, de portée essentiellement symbolique⁴, ils n'étaient pas de nature à bouleverser la distribution des alliances politiques au niveau national et, partant, d'élargir l'espace de jeu du FN, comme cela pouvait être le cas au cours de la période 1983-1986 (et en 1998, lors de l'élection des présidents de région), conjonctures où les définitions du FN mobilisées à droite permettaient un élargissement du jeu frontiste. La raison principale réside bien évidemment dans la fermeture des systèmes d'alliances nationales à partir de la fin des années 1980 (1988 pour le RPR ; 1991 pour le Parti républicain) et la recomposition des droites parlementaires (principalement marquée par l'imposition au niveau national d'un refus catégorique d'alliance avec le FN, mais aussi par la quasi-disparition du CNI, d'où provenaient les principaux élus de droite ralliés au FN). La liste FN aux élections de 1994 témoigne de cette fermeture, aucune personnalité extérieure au FN n'ayant été investie en position éligible⁵.

Cette fermeture du jeu politique national a au moins une conséquence : l'endogénéisation du FN. En témoignent les deux éléments qui structurent durablement l'élaboration des listes : placer en position éligible les « primo-dirigeants » du parti (principalement les membres du bureau exécutif du FN) et répondre autant que faire se peut à la contrainte imposée par la loi sur la parité. Comme nous le confiait Lydia Schénardi : « La liste. Bon, il y a des questions de parité, déjà. Avant il y avait la circonscription nationale ; désormais, ce sont des circonscriptions territoriales. On a essayé de placer M. Gollnisch à l'Est, etc. les personnes qu'on souhaitait d'emblée voir réélues. Alors après... on fait entre guillemets du remplissage ! Mais il faut quand même avoir des gens qui tiennent la route pour ceux qui sont en deuxième et troisième position parce qu'il peut tout arriver, ne serait-ce que le décès d'un élu ; le risque de se faire acheter par un parti adverse, etc. » (entretien, 15 mai 2007). Au passage, on relève que ce dernier propos traduit parfaitement l'importance de la barrière qui sépare *l'in-group* de *l'out-group*, *l'out-group* étant principalement appréhendé à l'aune de la

3. Auquel il faut ajouter le « coup » médiatique que constitue la présence du cinéaste Claude Autan-Lara en neuvième position.

4. On se souvient de la couverture du hors-série de *National-Hebdo* de 1999 montrant Le Pen avec Charles de Gaulle – le « vrai », si l'on peut dire – en arrière-fond.

5. Elle reflète de manière presque pure l'organigramme du parti de l'époque. Dans l'ordre, les élus sont : Le Pen, Megret, Gollnisch, Martinez, Lang, M.-France Stirbois, Antony, Blot, Le Chevallier, Le Rachinel, Le Gallou.

menace. Il reste que si la stratégie du FN est toujours de montrer un visage « pluriel » en présentant des hommes et des femmes de couleur (Huguette Fatna, Farid Smahi, Stéphane Durbec, etc.), il ne peut le faire désormais qu'au sein de l'appareil.

Un président omnipotent ?

La fermeture des listes FN sur l'appareil partisan, tout particulièrement à partir de 1989, nous conduit à aborder la question de la position qu'occupe Le Pen dans la constitution de la liste. Selon ses deux biographes, à propos des élections européennes de 1984, « Le Pen n'a laissé à personne d'autre que lui-même le soin de composer sa liste » (Lionet et Bresson, 412). Sa prééminence dans le dispositif partisan est également entretenue, sciemment ou non, par les dirigeants frontistes : rappelons ici la formule à l'emporte-pièce qu'avait lancée Roger Holeindre à Guy Birenbaum : « Au Front national, on ferme notre gueule ! On a un chef et on le suit » (cité p. 53). Tout récemment le secrétaire national aux élections du FN nous confiait : « Parmi toutes les spécificités [*de la composition des listes aux élections européennes*], je crois que la première chose à dire, c'est que, quel que soit le type d'élections, il y a toujours eu un rôle déterminant de Le Pen dans la constitution de ces listes. Peut-être moins en 2004, compte tenu du mode de scrutin. Mais, pour ce qui est des élections précédentes, avec scrutin de liste national, là évidemment, il y a un rôle prépondérant de la tête de liste, qui a toujours été Jean-Marie Le Pen » (entretien, 16 juillet 2007).

Bien évidemment, il serait absurde de nier le caractère monocratique de l'organisation : Le Pen dispose statutairement de pouvoirs particulièrement étendus, dont le moindre n'est pas de nommer au bureau politique, autrement dit de peser de tout son poids sur les rapports de force au sein de la sociation nationale. De même, il nomme vingt personnes au comité central du parti, seule instance désignée démocratiquement dans le parti. Ainsi que l'ont souligné les élus interrogés sur ce point, Le Pen dispose en effet, et toujours de manière réglementaire, du droit de composer seul la liste du Front national aux élections européennes. En ce sens, il y a tout lieu de voir dans le Front national une organisation dont la direction s'exerce en partie de manière patrimoniale, dès lors que l'on constate des formes d'appropriation privative des ressources collectives, et le fait qu'appartenir au cercle familial de Le Pen constitue une ressource de promotion interne très importante : on rappelle ici le rôle de Marie-Caroline Le Pen jusqu'à la scission mégrétiste (conseillère régionale d'Île-de-France, membre du bureau politique), de Jany Le Pen, dirigeante d'une organisation proche du FN (SOS-Enfants d'Irak), un temps pressentie pour remplacer son mari à la tête de liste du FN en 1999 et, bien entendu, Marine Le Pen, sa fille cadette, membre du bureau politique, du bureau exécutif, vice-présidente, conseillère régionale et, depuis 2004, députée européen).

Doit-on pour autant se satisfaire de ce constat ?

Avant de tenter de pousser plus avant nos réflexions sur ce point, il convient d'abord de s'entendre sur la notion même de « pouvoir ». Relevons tout d'abord que l'idée selon laquelle le « pouvoir absolu » (et, ici, le « pouvoir » prenant une acception toute démonologique) serait physiquement incarné par un seul individu a longtemps structuré l'historiographie sur l'extrême droite et le fascisme ; il n'est qu'à rappeler, pour cela, les débats sur la « toute-puissance » de Hitler durant plusieurs décennies (Kershaw, 1997, p. 127-162). L'idée selon laquelle un parti d'extrême droite (de droite extrême, national-populiste, fasciste, radicale, quel que soit le nom qu'on lui donne...) est caractérisé par la

place hypertrophiée qu'occupe le « chef » dans la distribution du pouvoir interne relève de ces idées, pour ne pas dire de ces prénotions, qui sont produites et reproduites tant par les acteurs (ici, frontistes) que par certains analystes. Mais plutôt que de penser la notion de pouvoir en termes d'*attributs*, il nous semble plus intéressant de suivre les recommandations de Foucault lorsqu'il énonce que le pouvoir n'est ni une institution, ni une structure, ni « une certaine puissance dont certains seraient dotés : c'est le nom qu'on prête à une situation stratégique complexe dans une société donnée » (Foucault, 2001, p. 122-123) ; autrement dit, raisonner en termes de contraintes et d'interdépendances réciproques.

Tout d'abord, la capacité de Le Pen à imposer ses décisions de manière unilatérale a été plus ou moins importante dans l'espace et dans le temps. On rappelle à cet égard que sa capacité d'infléchir les buts du parti était moindre dans les années 1970 que par la suite, la sociation fondatrice du FN reposant sur un équilibre entre « nationalistes » (anciens d'Ordre Nouveau et des groupements radicaux) et « nationaux »⁶, recombinaison de la mouvance poujadiste et tixiériste dont il était lui-même issu. Son horizon d'action s'est considérablement élargi après l'éviction de la dernière fraction « nationaliste » regroupée autour des animateurs de la revue *Militant* (Pierre Pauty ainsi que les deux anciens *Waffen-SS* Jean Castrillo et Pierre Bousquet) en favorisant l'ascension du courant « solidariste » de Jean-Pierre Stirbois et Michel Collinot (Sur ces luttes, voir Kestel, 1999).

Mais s'il dispose d'une marge d'action plus large au cours de la décennie suivante, il doit cependant composer avec le courant animé par Jean-Pierre Stirbois, dont il ne faisait pas mystère à ses proches vouloir le « mettre sur la touche » (Lionet et Bresson, p. 413). En ce sens, l'ouverture de la liste FN en 1984 à des personnalités extérieures au Front national s'explique *aussi* par la volonté de faire contrepoids à l'influence grandissante du secrétaire général⁷. Pourtant, il ne peut agir selon son bon vouloir, puisque Stirbois est investi en position éligible, ainsi que Michel Collinot. On voit donc qu'en dépit de dispositions statutaires lui conférant des pouvoirs particulièrement étendus, les rapports de force internes à la sociation nationale limitent les « choix » que Le Pen peut faire. Loin d'être un « chef » aux pouvoirs extraordinaires et démesurés, il doit donc être considéré comme un acteur de la configuration, mais un acteur détenant une ressource dont sont dépourvus les autres protagonistes, celle du pouvoir d'*investir*, ressource dont il ne peut cependant disposer en faisant fi des rapports de pouvoir de la configuration. Ces rapports de force, que l'élection au Comité central permet d'objectiver, vont constituer, dans l'ordre de préséance, la principale contrainte de Le Pen. Ainsi, la présence en position éligible de dirigeants gravitant dans le giron de Brunot Mégret n'a fait que croître au fil du temps : Mégret seul en 1989 (en troisième position), et avec lui deux de ses plus proches soutiens à l'élection suivante (Mégret en seconde position, Yvan Blot en cinquième et Jean-Yves Le Gallou en onzième position en 1994).

On doit cependant souligner qu'il a la capacité d'*infléchir* les rapports de force en imposant en position éligible des acteurs qui, sans ce lien direct entretenu avec lui, ne pourraient sérieusement prétendre figurer aussi avantageusement dans la liste. Ce fut le cas de Jean-Marie Le Chevallier, au moins en 1984, placé en position éligible alors qu'il n'était officiellement que son directeur de cabinet. Il en va de même en 1989, avec la dixième position offerte à l'ancien poujadiste Jacques Tauran, membre du bureau politique, président

6. Ces typifications indigènes ont été reprises à bon compte par Jean-Yves Camus, 1997.

7. Et que se comprend aussi, fin 1988, la création de la délégation générale confiée à Bruno Mégret.

du Cercle national de défense des animaux, un temps chargé de l'organisation des meetings du FN ; de Fernand le Rachinel, l'imprimeur du parti, placé en position éligible en 1994 et 2004 ; ou, enfin, de Lydia Schénardi (*cf.* notre encadré)

L'autre contrainte qui enserme ses « choix » concerne la parité. Mais, au regard de la composition des différents eurodéputés FN depuis 1984, l'on serait tenté de dire que cette contrainte ne le concerne que lui et lui seul, sachant qu'aucune dirigeante des autres « courants » n'a figuré en position éligible. Les trois eurodéputées frontistes – Martine Lehideux, son ancienne secrétaire, Lydia Schénardi, épouse de Jean-Pierre Schénardi, ou encore Marine Le Pen – l'ont toujours soutenu, notamment lors de la scission de 1999⁸.

D'après les éléments que nous venons d'évoquer, on voit donc que le « pouvoir » de Le Pen n'a pas le caractère majestueux que lui prêtent ordinairement acteurs frontistes et analystes. Sa capacité, bien réelle, d'infléchir les rapports de force de la sociation nationale par le biais de l'investissement, n'en demeure pas moins limitée par l'obligation d'entretenir des réseaux d'obligés. Dans l'éventail de ressources dont il dispose en fonds propres, celle de détenir la *distribution monopolistique des positions électives* aux élections européennes constitue très certainement l'une des plus importantes. Il reste que son pouvoir de *consécration* s'exerce en premier lieu sur ses réseaux de clientèles partisans.

Ce qu'une remise de soi dans une trajectoire politique veut dire : l'exemple de Lydia Schénardi.

Les dernières élections européennes ont permis l'entrée au Parlement de Lydia Schénardi, ancienne conseillère régionale d'Île-de-France, responsable de la fédération FN du Val-de-Marne, également membre du bureau politique depuis 2003. L'entretien semi-directif que nous avons mené est une parfaite illustration des pré-construits du sens commun et savant contre lesquels l'enquêteur doit se prémunir. Il invite notamment à réfléchir sur la notion de dirigeant (Ysmal *in* Grawitz, 1985), tout particulièrement si l'on entend par là un agent social doté d'une maîtrise consciente et rationnelle des jeux et des enjeux politiques. En effet, cet entretien nous a beaucoup renseigné sur les phénomènes de délégation implicite (sur la *fides implicita*, Bourdieu, 1980) qui, ici, est au principe de l'engagement militant et s'est perpétuée au fil de la trajectoire dirigeante de Lydia Schénardi. En d'autres termes, cet entretien invite à réfléchir sur la distinction savante qui est souvent faite entre dirigeant et militant, tout particulièrement si, par ces termes, l'on entend distinguer le *professionnel* vivant tout à la fois pour et de la politique de l'*amateur* engagé occasionnellement dans une activité politique ou dans ses sous-produits ; le *compétent* pourvu des instruments d'évaluation des rapports de force, anticipant les « coups » du *dépossédé* qui doit principalement sa connaissance des enjeux partisans de la relation établie avec le *mandataire*, au principe même de la perpétuation de cette asymétrie.

Au début de l'entretien, Lydia Schénardi a semblé éprouver quelques difficultés, sinon des réticences, à évoquer des éléments signifiants pour l'analyse : à peine quelques mots sur son milieu familial, une trajectoire scolaire réduite à son résultat (une licence d'anglais, obtenue vers 1973-1974). Quelques instants après, l'élue frontiste a esquissé presque mécaniquement le lien entre la

8. Le cas de Marie-France Stirbois est un peu plus compliqué : élue en 1994 et en 1999, elle a certes soutenu Le Pen contre Mégret, mais a fait montre d'une indépendance à l'égard du président du FN qui lui a été préjudiciable dans sa trajectoire de dirigeante frontiste. Elle avait rejoint d'ailleurs la fronde dirigée par Jacques Bompard, ce qui lui avait valu une suspension de six mois du bureau politique en octobre 2005 – avant de décéder des suites d'un cancer quelques mois plus tard.

question de sa socialisation (« pourriez-vous me parler de votre milieu familial ? ») et les logiques sociales du recrutement politique, d'une manière qui n'est d'ailleurs sans rappeler le déterminisme marxiste, si curieux que cela puisse paraître. En effet, et sans que rien ne lui soit demandé sur ce point, elle a spontanément établi une connexion entre sa stricte éducation dans le Maroc post-colonial et les « valeurs » faites corps en la personne de Jean-Marie Le Pen : « Je suis française, de parents français, mais à l'âge de quatre-cinq ans, mes parents ont habité au Maroc, à Casablanca. Mes grands-parents y étaient installés en tant qu'industriels et j'ai eu là-bas une éducation avec le rêve de la France, mais assez stricte, préférence nationale [*inaudible*], pas mal de valeurs que j'étais obligée de respecter. Je suis revenue en France en 1976, j'avais 24-25 ans, je me suis tout de suite mise au travail et j'ai rapidement adhéré au RPR. Mais je me suis rendue compte que cela ne correspondait pas vraiment à mes idées, à la manière dont j'avais été élevée. Plus tard, un ami m'a fait rencontrer un jour Jean-Marie Le Pen. Début 1977. Quand j'ai rencontré cet homme-là, je me suis dit que si un jour je dois suivre un homme politique, je ne suivrai que lui. [...] Et pourtant de la politique, j'en n'avais jamais fait ! Parce qu'au Maroc, dans ces pays-là, les étrangers, il vaut mieux s'abstenir de faire de la politique, on n'a pas le droit. ça correspondait à mon éducation. J'ai donc déchiré ma carte du RPR ». L'ensemble de cette reconstruction *a posteriori*, induite par la situation d'entretien où l'enquêtée s'est visiblement sentie moins légitime à parler d'elle que de son rôle de dirigeante et d'élue (qui constitue, il est vrai, le cœur de l'entretien), est sans doute un indice important de la délégation qui s'est instaurée entre elle et Le Pen. Elle procède peut-être aussi d'un sentiment de déclassement social.

Il y a loin de s'imaginer une maîtrise pleine et entière des schèmes théoriques de l'extrême droite française. Les questions qui suivent ont pour origine l'ensemble des théories et typologies qui agissent à la manière de la *doxa* scientifique sur le Front national : « catholiques intégristes », « catholiques traditionalistes », « paganistes », « horlogers », « Greciste », etc. Il s'agissait pour nous de situer L. Schénardi dans l'espace des positions politiques national-frontiste *scientifiquement construites*. Mais la réponse donnée va sans doute bien au-delà de toutes les déconstructions scientifiques des approches typologiques (sur ce point, voir surtout M. Dobry, 2002) :

« - Vous êtes catholique ?

- Oui !

- Praticante ?

- Euh, je ne suis pas praticante, aller à la messe le dimanche, tout ça... mais je suis très croyante. Profondément croyante.

- Vous vous reconnaissez dans Vatican 2, le pape Benoit XVI, tout ça ?

- Hum, non, non. Je ne me reconnais pas dans ces choses-là. J'ai une manière de voir la religion un petit peu différente. Tout en étant catholique, j'ai une interprétation de tout ce qu'on peut dire dans la bible et la religion à travers aussi le magnétisme, l'électricité, les formes un petit peu asiatiques de pensée qui ne sont pas du tout fantaisistes, qui sont aussi des interprétations... Bon il y a des choses, on peut pas... Il y a des choses qu'il fallait dire à une époque parce que les gens n'avaient pas la capacité de comprendre. Je crois que, malheureusement, l'Eglise n'a pas su évoluer. Aujourd'hui, on peut plus raconter les mêmes choses. L'histoire de l'Arche de Noé, tout ça, on a le carbone 14, Sodome et Gomorrhe..., on sait de quoi il s'agissait. Il faut peut-être plus se rapprocher d'un discours scientifique ». Un tel propos se passerait presque de commentaire, étant donné son caractère confus, décousu, et même contradictoire (invoquant aussi bien l'ésotérisme que faisant référence à la science).

Un rapport aussi « enchanté » à la politique – *i.e.* loin du rapport maîtrisé de ce qui peut être dit et, plus encore, de ce qui doit être tu – conduit Lydia Schénardi à évoquer la « cuisine » politique en dehors de toute forme de censure. Cette maîtrise toute relative du discours politique en situation publique traduit une carrière militante et dirigeante au Front national au prisme d'une certaine *dépossession*. Celle-ci apparaît également dans cette confiance surprenante en réponse à la question de savoir si elle avait été, ou non, tout au long de son engagement salariée du siège : « On pourrait

dire... je ne suis pas salariée par le siège, donc je ne peux pas porter le titre de permanente, mais j'y occupe un rôle : je suis membre du bureau politique, étant donné que j'ai été salariée en tant que conseillère régionale en 1998 à 2004 et députée européenne depuis 2004. [...] Mon époux ne l'a pas été non plus, mais il a été conseiller régional, député entre 1986 et 1988. [...] Mon mari m'avait salariée dans son entreprise parce qu'il ne voulait pas prendre de secrétaire en tant que député. J'ai assumé tout son secrétariat quand il a été élu... ». On voit combien est forte la confusion entre un salaire émanant du siège et les indemnités liées à la détention d'un mandat électif (conseillère régionale, députée européenne). Sans même parler, bien entendu, de ce qui s'apparente assez nettement à un abus de bien social (être salariée d'une entreprise pour une activité sans lien avec elle). De même le registre de la parole politique que Le Pen a *déléguée* à Lydia Schénardi au cours de la campagne présidentielle témoigne d'une position dominée dans la division du travail au sein des dirigeants nationaux : « Au Parlement européen, je suis membre de l'intergroupe de défense des animaux et des espèces en voie de disparition. [...] Pendant toute la campagne [*présidentielle*], je me suis tout particulièrement occupée de ce point. Ce n'est pas de l'électoratisme, j'aime les bêtes, j'en ai à la maison : chien, chat, chèvre, cheval même. [...] C'est une petite corde à mon arc. Une corde importante ! ». Son investiture en position éligible aux élections européennes de 2004 aurait résulté, selon les confidences *off-the-record* faites par un membre du bureau politique du FN, d'une volonté de Jean-Marie Le Pen d'écartier Marie-France Stirbois de la liste, considérée comme un « élément incontrôlable » depuis la scission mégrétiste et la montée de la contestation de certains élus comme Jacques Bompard, autrement dit d'investir quelqu'un de « plus sûr », tout en conservant le principe de la parité. Il s'agissait également de proposer une femme possédant des titres politiques sinon équivalents, du moins les plus proches (conseillère régionale et membre du bureau politique) de ceux dont disposaient l'épouse de l'ancien secrétaire général, quand bien même la détention de ces titres résultait d'une logique différente (en fonds propres pour M.-F. Stirbois, par *délégation* pour la seconde). L'intéressée ne fait d'ailleurs pas mystère de l'importance de Le Pen dans sa nomination : « Ma présence sur la liste [*en position éligible*] ? Je la dois à mon travail militant, à mon travail au Conseil régional d'Île de France. Mais ça a été aussi une reconnaissance amicale de Jean-Marie Le Pen ».

La trajectoire de militante et de dirigeante frontiste de Lydia Schénardi se résume donc à un engagement *au service de* : son second époux Jean-Pierre Schénardi dans un premier temps et, plus tard, de Jean-Marie Le Pen. « [de 1983 à 1988] J'étais permanente de mon mari, en quelque sorte [*sourire*] » nous confiait-elle. Vis-à-vis du président du FN, le lien est presque d'ordre affectif, avouant avoir « vraiment été subjuguée par la manière dont il parlait, les valeurs qu'il respectait, ses idées politiques... » lors de sa première rencontre – et par la suite.

Le Parlement européen, un chemin de traverse de la professionnalisation politique

Les principaux dirigeants nationaux du FN ont acquis, par le biais de la représentation proportionnelle, le statut de parlementaire « national » - statut objectivement impossible à obtenir, à de très rares exceptions près, *via* les élections législatives, *a fortiori* sénatoriales – *via* le Parlement européen, étant donné le rétablissement du scrutin majoritaire aux élections législatives (loi du 11 juillet 1986). Dorénavant, les élections européennes vont revêtir un caractère central pour les « primo-dirigeants » frontistes, dès lors qu'elles deviennent le seul marché des postes électifs « national » accessible.

S'il est hasardeux d'imaginer que les élus frontistes, par l'impossibilité d'obtenir des élus en nombre à l'Assemblée nationale, soient totalement tombés sous le charme de la construction européenne, du moins de celui du travail parlementaire, il serait tout autant illusoire d'imaginer que le discours du FN sur l'Europe n'ait été autre chose qu'un discours purement

protestataire, ou encore qu'il n'ait jamais fait l'objet de discussions en interne. La position du Front national sur l'Europe a sensiblement évolué. Si le principe d'une confédération d'Etats-Nations était défendu par le FN en 1984 (liste d'opposition nationale pour l'Europe des patries), stratégie à plusieurs reprises débattue lors des congrès du parti (notamment à celui de 2001), la ligne s'est progressivement radicalisée, au début des années 1990 et au moins jusqu'en 2002, sous l'impulsion de Jean-Claude Martinez – le FN prônant la sortie pure et simple de l'Union européenne. Jean-Claude Martinez, au cours de l'entretien, martela avec sa verve toute personnelle combien étaient fortes les divergences au sein du Front national sur la ligne à adopter vis-à-vis de l'Europe :

« Il me semble que vous avez exercé une part déterminante dans l'orientation de la ligne du Front national sur l'Europe, non ?

- Je crois, oui. Je crois que, tout doucement, je les ai civilisés. Au début, quand je suis rentré, j'avais fait un premier livre qui s'appelle *Autant en emporte l'Europe*. [...] Et là, la ligne du Front national à l'époque, c'est pro-européen à mort [...] j'ai écrit un livre disant qu'on doit sortir de l'Union européenne et qu'on peut en sortir. C'était en 1989. [...] C'est une critique sur l'Union européenne qui annonce la chute du mur de Berlin, c'est un bouquin qui dit que ça va péter au Kosovo [...] Je me suis fait chier à faire ça, mais à l'époque, ils étaient tous pro-européens. Il y avait le secrétaire général, Jean-Marc Brissaud, il était pro-européen, Le Chevallier, il était pro-européen, Bernard Antony, il était pro-européen, ils étaient tous pro-européens ! Et Le Pen l'était aussi... [...] J'ai fait le bouquin sur le Traité de Maastricht, *Le non de tous les miens*. Et là, le traité de Maastricht est adopté, l'euro est adopté et je dis : « écoutez les amis, prenez acte du fait que les carottes sont cuites, quoi ! [...] C'est comme le parti socialiste allemand avec son Bad-Godesberg [qui] a abandonné sa référence à la lutte des classes, prenez acte de ça ! [...] Je leur explique qu'il faut accepter l'Union européenne, et la critique ne peut être faite qu'à gauche. Dire que les politiques ultra-libérales vont détruire les services publics, La Poste, etc. La thématique est de gauche. [...] Le Pen reprend ce slogan un 1^{er} mai sur la Place de l'Opéra, il y a trois ou quatre ans. [...] » (entretien téléphonique enregistré, 23 juillet 2007). Ce dernier virage de J.-C. Martinez sur l'Union européenne est intervenu entre les deux tours de l'élection présidentielle, et cette prise de position personnelle a visiblement heurté nombre de dirigeants frontistes, comme en témoigne ce propos de Jean-François Jalkh : « [Martinez] n'est pas toujours... toujours, je dirais... d'une grande rigueur intellectuelle. Il nous a fait tout un cinéma à une certaine époque sur le positionnement du Front national par rapport à l'Europe où il disait : « il faut que le Front préconise la sortie de l'Union européenne, adopte un discours très hexagonal vis-à-vis des problèmes européens, faut quasiment dire, cette Europe, on va la quitter, on va la détruire, on va la plomber ». [...] Martinez avait été un peu à l'origine d'un durcissement à l'égard de l'Europe dans le discours du FN [...] Et, d'un coup, entre les deux tours de la présidentielle [de 2002], voilà qu'il change complètement son fusil d'épaule – il y avait eu toute une polémique sur le programme du Front – il dit : « oui, le programme du Front sur l'Europe est complètement ringard, etc. », alors que c'était lui qui avait, dans une large mesure, participé à sa définition. Il n'a pas laissé que de bons souvenirs dans la maison. Ça a été comme un coup de poignard dans le dos, d'autant plus inadmissible que nous nous étions, pas toujours avec enthousiasme d'ailleurs, calqués sur ces propositions » (entretien, 16 juillet 2007). Propos corroboré par celui de Bruno Gollnisch : « Au début, c'était l'Europe des Nations [...] Ensuite, la thématique s'est radicalisée, sous l'influence de Bernard Antony, Jean-Claude Martinez [...]. C'était plutôt « sortons de cette Europe-là ! ». Les textes du Congrès de 2001, je crois, portent plutôt la marque de cette empreinte. Et puis Jean-Claude, je le dis en toute amitié, a fait un peu un virage à 180 degrés entre les deux tours de la présidentielle de 2002, ce que je n'ai pas trouvé, personnellement, extrêmement opportun, pour être très franc. Moi j'étais sur une position moins radicale que la sienne, notamment sur l'euro [...] je disais que sur la stabilité monétaire, je n'étais pas tellement favorable – j'ai un peu évolué depuis – aux manipulations de la valeur de la monnaie par l'Etat, à quoi nous devons un certain nombre de dévaluations, etc.

- *Vous êtes pour l'indépendance des banques centrales ?*
- Disons que j'y étais moins hostile que d'autres, même si j'ai considérablement évolué là-dessus » (entretien, 24 juillet 2007⁹).

Pour autant, il y a loin d'affirmer que les élections au Parlement européen constituent autre chose, pour les dirigeants frontistes, qu'un *second order election*. Certains propos de Jean-Claude Martinez et de Bruno Gollnisch évoquent avec une certaine nostalgie l'époque où le FN disposait d'un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale (1986-1988) : « Je donnerai volontiers la moitié de mon indemnité de parlementaire européen pour retourner à l'Assemblée nationale ! », nous confiait Bruno Gollnisch au tout début de l'entretien. Ce sentiment subjectif, apparemment très prégnant, de ne pas être totalement à sa place au Parlement européen semble s'être largement renforcé au contact de l'institution. Jean-Claude Martinez insista au cours de l'entretien sur la différence entre la trajectoire modale des eurodéputés issus des partis « installés » (au sens où l'entend Elias, 1997¹⁰) et ceux du Front national : « Les autres, comme il y a d'autres sièges [*nationaux*], etc. on ne met pas les meilleurs, mais plutôt ceux en fin de parcours [... *comme*] Michel Rocard, soit des gens qui sont en transition comme Raffarin, Douste-Blazy, Kouchner, etc. Ils passent là provisoirement. [...] Alors que le Front, n'ayant pas d'élus ailleurs, il met ses types les plus représentatifs, une demi-douzaine de bonshommes, qui sont les meilleurs du mouvement. Alors qu'ailleurs, les meilleurs vont à l'Assemblée nationale ». De tels sentiments semblent très vivaces puisqu'à un autre moment de l'entretien, il déclara : « J'ai trouvé que le niveau [*au Parlement européen*] n'était pas très élevé, finalement... C'était un peu l'école primaire par rapport à l'Assemblée nationale. [...] je me suis aperçu qu'ils n'étaient pas très bons [...] Vous prenez un rapport sur un sujet donné entre celui de l'Assemblée nationale avec celui du Parlement européen : sans exagérer, c'est la différence entre l'école primaire et Polytechnique ! ». Dans un style moins agressif mais tout aussi éloquent, Bruno Gollnisch déclarait assister parfois aux débats à l'Assemblée nationale dans l'espace réservé aux anciens députés (« l'ossuaire »), et prendre plaisir à converser de manière informelle avec les huissiers et les administrateurs. Encore aujourd'hui, donc, la présence au PE est toujours à considérer comme une stratégie de *reconversion européenne sous contrainte* d'élites partisans dont la stratégie renvoie à des logiques de carrière très « nationalo-centrées » (Andolphatto, 1994) impliquant un rapport au Parlement européen essentiellement instrumental.

Contrairement au profil de carrière des autres eurodéputés français, celui des élus frontistes est caractérisé par la présence systématique de ses plus hauts dirigeants : ainsi, Jean-Marie Le Pen depuis 1984, Bruno Gollnisch et Jean-Claude Martinez depuis 1989, Carl Lang depuis 1994, Bernard Antony de 1984 à 2002. Encore cette litanie de noms et de durées de mandat n'est-elle pas très parlante en soi : en réalité, seuls la scission du MNR (éliminant en 1999 Bruno Mégret, Jean-Yves Le Gallou et Yvan Blot, élus dès 1989) et les décès (Jean-Pierre et Marie-France Stirbois) apportent une nuance à la reconduction systématique des élus d'une élection l'autre. En cela, le Parlement européen constitue pour les dirigeants du Front

9. Entretien réalisé avec Laurent Godmer.

10. User de la distinction classique d'Elias *established/outsiders* ne va pas de soi quand on traite du Front national. En effet, L'un des ressorts discursifs du FN consiste à dénoncer les « partis de l'établissement ». Un œil non averti pourrait remarquer des similitudes fortes entre le discours politique et le discours scientifique. Voilà pourquoi il nous importe de préciser qu'en usant les concepts d'Elias, on ne fait que constater l'existence d'un différentiel d'intégration au système politique, à la fois en termes de longévité, de représentation au sein des parlements nationaux et de participation au jeu politique (alliances, etc.). Rien de plus.

national, comme pour ceux des autres partis politiques, une institution de repli. Mais la différence centrale est que le FN envoie siéger ses primo-dirigeants, là où les partis « établis » y envoient plutôt siéger les dirigeants en mal d'élection, les représentants de courants faiblement implantés localement ou les élus dont la carrière nationale est sur le déclin.

La position acquise au Parlement européen a surtout contribué à asseoir une position de leadership au sein du parti et nationalement, même si, en retour, la nature oligarchique de la présence du FN au PE a contribué, sans doute de manière involontaire, à l'institutionnalisation de cette arène parlementaire. Si les élus FN appartiennent à la catégorie des « permanents » (Marrel-Payre, 2006), la signification de cette longévité n'est pas tout à fait la même que celle de leurs homologues ayant des carrières aussi longues qu'eux. C'est la raison pour laquelle l'usage du concept de « carrière parlementaire européenne » est à manipuler avec précaution, surtout si l'on entend par là une « professionnalisation articulée autour de compétences spécialisées et de socialisation spécifique à l'Europe » (*ibid.*, p. 84). Si « carrière parlementaire européenne » il y a, elle reste d'abord et avant tout le fruit de leur exclusion du jeu politique national et en aucune façon une stratégie objectivement orientée vers le Parlement européen.

Les élus FN ont comme principale, sinon exclusive, source de revenus – du moins à lire leurs déclarations d'intérêts financiers – son indemnité (à l'exception de Jean-Claude Martinez et de Bruno Gollnisch qui déclarent également leurs revenus de Professeurs d'Université). Ce mandat leur fournit des ressources matérielles sensiblement équivalentes à celles d'un député national : une indemnité de 6735 euros bruts mensuels, des indemnités annexes pour frais de mandat (3500 euros) ; une indemnité journalière pour frais de bouche et de logement (251 euros par jour, après vérification de la présence le jour du vote) ; des remboursements de frais de voyage sur une base kilométrique. A cela il faut ajouter deux dotations supplémentaires : celle destinée au recrutement de collaborateurs et la ligne budgétaire 4000 du Parlement européen (anciennement ligne 37-01), communément appelée « ligne 4000 », allouant à chaque député 53000 euros par an destinés, d'une part, à couvrir les frais de fonctionnement du secrétariat (à hauteur de 50%) et, d'autre part, à promouvoir son travail parlementaire (site internet, newsletters, courriers, etc.), celui du groupe politique auquel il appartient, ou encore le Parlement européen (les 50% restants). Cette somme peut être distribuée à titre individuel ou au groupe, lequel décide ensuite de la répartition et de ses usages¹¹. Par exemple, la délégation française du Parti socialiste attribue à chaque député entre 12500 et 14000 euros, le reste étant attribué au groupe qui l'utilise pour sa communication (impliquant donc le recrutement de collaborateurs, d'un photographe, etc.). Plusieurs groupes, comme celui des Verts ou « Europe des nations », ont précisé l'utilisation précise de cette ligne budgétaire¹². En ce qui concerne le groupe « Identité, tradition, souveraineté » (ITS, sur lequel nous reviendrons plus loin), il semble que cette somme soit utilisée de manière discrétionnaire par les députés frontistes. Jean-Claude Martinez nous confiait qu'il utilise principalement cette somme pour des publications diverses (notamment sa lettre de député). Lydia Schénardi préfère en disposer à des fins de rétributions du militantisme. Non sans une certaine candeur, elle nous déclarait : « Le budget 4000 nous

11. Pas librement, cela dit. La Cour des comptes veille scrupuleusement à ce que l'utilisation de cette ligne 4000 corresponde bien aux buts fixés par le Parlement européen.

12. Pour les Verts, voir www.greens-efa.org/cms/default/dokbin/171/171473.reglementation_financiere_interne@fr.pdf

attribue près de 50000 euros de frais par député pour un an. Si on ne dépense pas tout, il faut au moins qu'on en dépense la moitié que pour le reliquat soit reporté sur le budget de l'année suivante. Soit on organise les déplacements de militants tout frais payés (avion, repas, visite, etc.) à Bruxelles ou à Strasbourg. On fait plaisir à des militants. Ça nous permet de faire certaines choses. Strasbourg, c'est bien lors du marché de Noël. Vous savez, on ne sait pas comment faire pour dépenser ces 53000 euros !... On note également que, contrairement aux autres partis, le FN ne prélève aucune somme sur l'indemnité parlementaire : « Je ne reverse rien, par contre les conseillers régionaux reversent à peu près un quart. Mais rien pour les députés européens, car on a des déplacements qui ne sont pas très bien remboursés, donc... » (entretien avec Lydia Schénardi).

Ce libre arbitre ne se traduit pas par une indépendance de l'élu par rapport au parti. Nous avons vu au cours de la première partie que le contrôle du parti (plus exactement, de son président) sur l'élu s'exerce d'abord en amont, par le biais des investitures Il s'exerce aussi par la mainmise du parti sur l'enveloppe consacrée au recrutement des collaborateurs.

Rétribuer le personnel dirigeant : le cas des collaborateurs

Le métier de collaborateur parlementaire est, depuis un peu plus d'une décennie, une profession en voie d'institutionnalisation, tant au niveau national qu'au niveau européen (Michon, 2005 ; Fretel-Meimon, 2004), ce dont témoigne l'homogénéisation tendancielle des parcours et des diplômes. Cette professionnalisation se heurte toutefois à des pratiques anciennes relevant aussi bien du népotisme¹³ que des emplois fictifs (*e.g.* la salarisation d'un permanent du parti pour des tâches affectées au parti). Ce dernier point est un sujet éminemment sensible et reste, encore aujourd'hui, une pratique assez couramment répandue, résultant à la fois des besoins croissants en permanents liés à la bureaucratisation des appareils, mais aussi de l'unification des marchés politiques et de l'inflation des coûts de l'activité politique (Gaxie-Lehingue, 1984 ; Gaxie, 1991).

Entendons-nous bien en ce qui concerne les développements qui suivent : en évoquant des pratiques qui peuvent être considérées comme discutables d'un point de vue juridique, il ne s'agit en aucune façon pour nous de dénoncer des turpitudes – d'autant qu'elles ne sont nullement l'apanage du Front national –, mais seulement de voir en quoi l'institution parlementaire européenne pourvoit le FN en professionnels de la politique.

13. Qui tend de plus en plus à être contrôlée. Depuis la fin des années 1990 en France, l'Association de gestion des assistants de Sénateurs (AGAS), suite à une décision de questure, n'autorise le recrutement que d'un seul membre de la famille de l'élu...

Collaborateurs des eurodéputés FN, législature 2004-2009

Elus FN 2004	Assistants
Gollnisch Bruno	L'Huillier Guillaume Pinel Eric Touzot Elisabeth
Lang Carl	Bild Martial Colombier Jacques De Danne Ludovic
Le Pen Jean-Marie	Du Boisbaudry Catherine Gerin Gerald Surbeck Jean Claude
Le Pen Marine	Lesage Nicolas Touzé Jean-François Varanne Jean-Claude
Le Rachinel Fernand	Bruna Micheline Le Pelley Christian Legier Thierry
Martinez Jean-Claude	Caballero Norma
Schénardi Lydia	Colin Michel Martinelli Olivier Van Houtte Charles

Source : site internet du parlement européen

Les données dont nous disposons actuellement sur les assistants des élus FN au PE sont parcellaires. De même il manque ici l'examen des fonctionnaires du groupe ITS. Les analyses que nous faisons mériteraient d'être affinées, notamment par le biais d'entretiens et, en conséquence, doivent donc être considérées comme provisoires.

On estime qu'environ un tiers d'entre eux a des profils de « techniciens » (Michon) : jeune (moins de 35 ans) et diplômé (maîtrise de droit, voire DEA, IEP). Pour ne citer que quelques exemples, Ludovic de Danne (assistant de Carl Lang), né en 1975, est titulaire d'une licence d'économie, d'une maîtrise et d'un DEA de sciences politiques¹⁴ ; Guillaume L'Huillier (assistant de Bruno Gollnisch), né en 1976, est titulaire d'une maîtrise et d'un DEA en droit public (comme la directrice de cabinet, Catherine Salagnac). Norma Caballero, assistante de Jean-Claude Martinez, ancienne étudiante à Paris-II, est également titulaire d'un DEA en droit.

On relève cependant la présence d'un assistant au profil assez hétérodoxe en la personne de Gérard Gérin, assistant de Jean-Marie Le Pen. Né le 21 octobre 1973, sa trajectoire scolaire est constituée d'un passage au Lycée hôtelier de Marseille (l'intéressé ne mentionne pas, sur son blog, si ses études ont été sanctionnées par un diplôme). Il est ensuite employé au Carlton de Cannes (en tant que barman et chauffeur) et devient l'assistant de Jean-Marie Le Pen dès 1994. Son rôle, selon ses dires, consiste à « libérer [Le Pen] des tâches usuelles, mais non ménagères » (*L'Express*, 05/06/2007), *i.e.* réservation des billets d'avion, hôtels, choix des costumes, sans oublier de... surveiller la ligne de son employeur. Vivant dans l'annexe de la maison de Jany Le Pen à Rueil-Malmaison, il se présente lui-même comme le « majordome de Jean-Marie Le Pen ».

Si la jeunesse et les diplômes tendent à rapprocher globalement ces assistants des canons actuels de la profession, il reste que la candidature de nombre d'entre eux aux élections législatives ainsi que leur appartenance aux instances dirigeantes du parti sont sans doute ce

14. <http://www.ldedanne.fr/cv.html>.

qui les en distingue le plus. Contrairement, en effet, aux assistants (de droite comme de gauche) directement impliqués dans le travail législatif, généralement bien moins actifs dans le parti que ne le sont les assistants de circonscription, plusieurs de ceux du Front national sont relativement pourvus en capital partisan : par exemple, Ludovic de Danne et Gérard Gérin ont été candidats aux élections cantonales de 2004 ainsi qu'aux élections législatives de 2007 (Gérin ayant même affronté Bruno Mégret dans la 12^e circonscription des Bouches-du-Rhône¹⁵). Par ailleurs, on dénombre trois conseillers régionaux (Elizabeth Touzot, Eric Pinel, Micheline Bruna) et pas moins de cinq membres du bureau politique du parti (Jean-Claude Varanne, Jean-François Touzé, Olivier Martinelli – le directeur de cabinet de Jean-Marie Le Pen, assistant de Lydia Schénardi –, Jacques Colombier, Martial Bild) auxquels il faut ajouter Huguette Fatna, assistante de Jean-Claude Martinez (qui n'apparaît pas sur le site du parlement européen).

Cette surdotation relative en capital partisan des assistants FN relève de deux logiques bien distinctes : d'un côté, celle des « techniciens ». Elle exprime le faible coût d'entrée aux sphères dirigeantes ou aux investitures (pour les élections locales ou nationales) du parti, induit par la forte instabilité du personnel politique intermédiaire (notamment dans les fédérations) et la difficulté du FN à recruter son personnel politique parmi les élites installées. Il est vrai que le Front national a sans doute un marché des postes internes parmi les plus fluides du champ politique : sans trop exagérer, il est possible de dire dont la trajectoire s'écarte de la caricature « de l'extrême droite à la Cabu » – pour employer les termes de Jean-François Jalkh à propos des candidats FN aux élections législatives¹⁶ –, qui n'est pas marqué par un engagement au sein des groupuscules radicaux (PNFE, JNR¹⁷, etc.) et un parcours scolaire assez élevé a des chances tout à fait raisonnables de connaître une rapide promotion interne (comme ce fut le cas d'Olivier Martinelli, diplômé de l'IEP, promu directeur de cabinet de Le Pen à 30 ans, secrétaire départemental du FN pour la Corse, membre du bureau politique). On peut noter, au passage, que cette difficulté de recruter un personnel politique est un des facteurs de l'hypercentralisation du parti, notamment dans l'édition de la parole d'institution¹⁸.

D'un autre côté, cette surdotation s'explique par le fait que les assistants très titrés politiquement n'ont qu'un très lointain rapport avec le profil d'assistants parlementaires. On imagine en effet assez mal, pour ne citer qu'eux, un Jean-Claude Varanne, directeur de publication de *National-hebdo*, membre du bureau politique depuis plus de quinze ans, ou encore un Martial Bild (adhérent depuis 1979, ancien dirigeant du FNJ, conseiller régional, membre du bureau politique, délégué général adjoint, directeur de publication de *Français d'abord !*, l'organe du parti) se satisfaisant pleinement des petites servitudes quotidiennes de l'assistanat parlementaire. Point n'est besoin de grandes connaissances du fonctionnement des appareils politiques pour comprendre que leur présence sur les listings du Parlement

15. Voir le reportage de France 2 sur l'affrontement entre Gérin et Mégret *in* <http://www.dailymotion.com/video/x25249gerald-gerin.ads>

16. Selon l'ancien secrétaire national aux élections, le FN recrute ses dirigeants et ses candidats « dans son bas-de-laine militant, tout en essayant de chercher des gens ayant plus un profil de notable que celui d'un candidat d'extrême droite à la Cabu » (cité *in* Kestel, 1998).

17. Parti nationaliste français et européen de Claude Cornilleau ; Jeunesses nationalistes-révolutionnaires de Serge Ayoub (alias batskin).

18. Dès les élections législatives de 1986, le FN émet des professions de foi électorales nationales ; les candidats, à l'exception de quelques individualités, n'ont même pas le droit d'écrire un éditorial : leur tâche se limite à apposer leur signature. Sur ce point, voir notre mémoire de maîtrise, Kestel, 1998.

européen n'a d'autre but que d'accroître leurs revenus, à tout le moins d'externaliser les rétributions matérielles des permanents politiques¹⁹. Cela nous a d'ailleurs été confirmé par Jean-Claude Martinez en des termes exempts de circonlocution : « [...] Moi concrètement, je rémunère sur mon enveloppe une dame du « Paquebot » [*le siège du FN*], Huguette Fatna dont l'activité, bon, je ne sais pas, elle sert à garder les enfants de Marine, je sais pas quelle activité, bon... j'ai rémunéré un garde du corps de ceci, un garde du corps de cela... Là maintenant, comme je suis un vieux parlementaire, j'ai dit que je n'acceptais plus qu'une dérogation. Je n'ai pris qu'Huguette Fatna ».

La multiplication des postes et des rétributions favorise à la fois la maximisation du rendement de l'activité partisane de l'acteur et renforce en retour sa dépendance à l'institution (Gaxie, 1977). Cela ne concerne toutefois que les dirigeants et des permanents du siège (et sans doute pas tous), c'est-à-dire là où s'élabore la parole d'institution et où se cristallisent les luttes pour les définitions légitimes du parti. Si l'on est en droit de souligner que cette multiplication des formes d'attachement à l'institution est de nature à créer un lien *totalisant* (au sens où l'entend Goffman, 1968) entre l'acteur et le parti, il faut se garder de toute généralisation, comme celle de définir le FN comme une institution totale (on rejoint sur ce point les conclusions de Pudal *in* Chevallier, 1994). Comme on vient de le mentionner, ce lien totalisant ne concerne qu'une poignée de dirigeants frontistes, tout particulièrement ceux dont l'engagement à temps plein a coïncidé avec leur entrée sur le marché du travail, dont les possibilités de reconversion professionnelle d'un niveau au moins équivalent à celui de dirigeant politique paraît (on pense en particulier aux professionnels frontistes de la politique que sont Martial Bild et Jean-François Jalkh, tous deux entrés au FN par le biais du FNJ qu'ils ont dirigé, avec une trajectoire scolaire chaotique – du fait même de cet engagement – devenus permanents, élus régionaux, etc., bref qui doivent tout au parti).

Ce système de rétribution des permanents du siège est rendu possible à la fois par la faible implication du FN dans le jeu parlementaire « central »²⁰ et par la division du travail parlementaire mise en place parmi les élus frontistes : les assistants FN travaillent en réalité moins pour un député que par commissions, rédigeant notes et interventions à l'élus qui aura été désigné par le groupe pour parler en séance : « Les assistants ? On se les partage. On a trois collaborateurs qui font différentes commissions » (entretien avec Lydia Schénardi).

Le jeu parlementaire européen (1) : quelques effets des labellisations sur la socialisation parlementaire

L'irruption d'un nouveau parti dans une arène parlementaire est indissociable des multiples interprétations, jugements, analyses qui sont mobilisés à son endroit. Des définitions concurrentes sont, à cet égard, un indice de la potentialité relationnelle (alliance, soutiens,

19. La rémunération par le parti excède rarement les 2500 euros mensuels (Jean-François Jalkh, alors secrétaire national aux élections et membre du bureau politique, était rétribué à hauteur de 12 000 francs par mois en sa qualité de permanent dans les années 1990). Le Front national disposerait actuellement environ d'une cinquantaine de permanents au siège, la place de la moitié d'entre eux serait menacée, conséquence de l'effondrement électoral de 2007.

20. Parler de faible implication n'implique aucune allusion à l'investissement des eurodéputés frontistes dans le travail parlementaire – quels pourraient être les critères d'évaluation de cet investissement et comment l'évoquer sans éviter tout jugement de valeur ?

etc.) entre l'entrepreneur de classement et l'individu (ou le groupe) classé²¹. C'est pourquoi, si l'on envisage cette question d'un point de vue méthodologique, l'identité « national-populiste » (ou de « poujadiste », « fasciste », etc.) que l'on accole ordinairement au FN ne peut être envisagée comme une *essence*, mais plutôt comme une *lutte de sens*, autrement dit comme une catégorisation dont la conséquence est de situer et, partant, de circonscrire le FN dans un espace délimité du champ politique. En l'occurrence, même s'il existait bien, au sein des droites françaises, des définitions divergentes données du FN dans la seconde moitié des années 1980 (et plusieurs possibilité de relations), cela n'était pas le cas au Parlement européen, si bien que les élus FN ont rapidement été exclus de toutes les formes de jeu institutionnel parlementaire – en dehors des strictes procédures réglementaires (prise de parole en séance, etc.). On rappelle d'ailleurs que l'entrée au Parlement européen du FN a eu pour effet la création, le 28 septembre 1984, d'une commission d'enquête sur « la montée du fascisme et du racisme en Europe » (sous la présidence du travailliste britannique Glyn Ford) et, de manière concomitante, les élus FN ont été écartés des présidences et des vice-présidences des différentes commissions parlementaires.

Cet ostracisme fut, au moins au début, complet. Dans ses mémoires, Roland Gaucher, député européen dès 1986 (en remplacement de Jean-Pierre Stirbois, élu à l'Assemblée nationale) écrivit : « Nous étions « trickards » [sic] jusqu'à l'intérieur du restaurant de l'Assemblée de Strasbourg. Certains députés qui, dans un premier mouvement, se seraient installés à notre table, constatant notre présence, préféraient transporter leurs couverts ailleurs » (Gaucher, 1997, p. 39). Opinion que partage pleinement Jean-Claude Martinez, dans un style, là encore, très personnel : « [...] c'était extrêmement violent ! On avait l'impression qu'ils recevaient les hordes hitlériennes. C'était un rejet total, un rejet physique. Pour partir en délégation, personne ne nous parlait ! Le matin, nous prenions notre petit déjeuner seuls à notre table. Le soir, il y avait une réception... bah, vous restiez comme un con avec votre verre... personne ne nous parlait ! Je me souviens d'une délégation en Papouasie Nouvelle-Guinée, [...] dans un autobus, avec une députée [*inaudible*] qui, sans exagérer, me mord la main ! J'ai même eu droit à un petit article dans *Le Monde*... [...] C'est vous dire le niveau de haine qu'on suscitait [...] ! Au moins, on vous mordait pas en France ! Et quand Le Pen a été au deuxième tour, je suis rentré dans la salle pour voir s'il pouvait rentrer. Je me suis trouvé en face d'une horde de 150 types conduits par Krivine qui venaient de l'Europe entière [...] c'est un peu comme au début du film *Gladiator*²², avec des types sous des peaux, là, qui hurlent... [...] Le Pen aurait été scalpé ! Les services de sécurité ont dit qu'ils ne pouvaient assurer sa sécurité. On avait laissé entrer dans le Parlement des hordes... ». La performativité (Austin, 1981) des labellisations du FN a eu pour conséquence l'exclusion de toutes les formes de transactions publiques de l'arène parlementaire mais également des espaces de sociabilité extérieurs à cette représentation publique (restaurant, buvettes, etc.) où se réalisent parfois accords, compromis ou, plus simplement, où se nouent les relations informelles et où se construit aussi l'identité d' élu. Est-il besoin de le souligner, cette exclusion s'est nourrie des comportements, pratiques et

21. Ce qui ne veut pas dire, on l'aura compris, que l'on souscrit au relativisme (« toutes les définitions du FN se valent »...) : évoquer les différentes labellisations, c'est se donner les moyens de voir le rétrécissement de l'espace des possibles des dirigeants du parti mais également les contraintes de justifications qu'impose la lutte contre le stigmate « fasciste », « raciste », etc. Sur ce point, voir notre thèse, Kestel, 2006, tout particulièrement le chapitre 5.

22. Film de Ridley Scott (2000). La scène à laquelle J.-Claude Martinez fait allusion est une scène de guerre entre les légions romaines et les Germains...

autres prises de position des élus frontistes. On le sait, l'identité politique assignée du FN est aussi une *politique de l'identité* (Goffman, 1963), c'est-à-dire que les dirigeants ont eux-mêmes construit l'identité du groupe, notamment dans sa cohésion contre l'extérieur, à partir de certaines labellisations (*e.g.* le « national-populisme »). Cette politique de l'identité s'est traduite par un rejet global des acteurs du Parlement européen. Ainsi, ce jugement de Martinez sur les fonctionnaires du PE : « Le concours d'entrée [*d'administrateurs*] au Sénat ou à l'Assemblée est très supérieur à l'ENA ! Ils sont tous agrégés de lettres, etc. Ils ont un niveau colossal. Au Parlement européen, c'est un recrutement d'abord national : il faut un contingent de slovaques, de roumains, avec un bassin intellectuel... bon, s'il y avait de grandes universités [*dans ces pays*], ça se saurait ! [...] Après, qui est-ce qui est candidat ? La langue, ah ! Le fait de savoir baragouiner quelques conneries dans quatre langues ! Mais ça fait pas une réflexion, ça fait pas un cerveau... Et puis, après, le recrutement, c'est au choix, à la tête du client ; le secrétaire général du Parlement choisit ses copains, etc. [...] Franchement, ce n'est pas le même niveau. Et c'est un universitaire qui vous le dit ! [...] Ce qui me frappe, c'est la suffisance des fonctionnaires. A l'Assemblée nationale, c'est le fonctionnaire qui est au service du député : au Parlement européen, c'est *rigoureusement* l'inverse ! [...] Je crois que l'insuffisance de ces connards, c'est qu'ils sont nuls. Je parle sur le plan intellectuel, en universitaire. Je vais pas citer de nom, mais il y a le frère d'un commissaire espagnol, c'est un débile léger, quoi ! Mais il est fonctionnaire au Parlement ! C'est consternant, certains ont le niveau de... comment dire ? De techniciens de surface ».

L'institutionnalisation du FN dans l'arène parlementaire européenne aidant, il semble que les contacts informels avec les autres élus sont désormais devenus monnaie courante. Lydia Schénardi nous confiait que, pour se rendre au Parlement, elle prenait fréquemment l'avion en compagnie d'autres parlementaires du grand sud, côtoyant à cette occasion l'ancien pilote Ari Vatanen dans la plus cordiale urbanité. Bruno Gollnisch abondait dans ce sens également.

Deux raisons distinctes ont été avancées par eux pour expliquer ce changement : Bruno Gollnisch exhume, toutes choses égales par ailleurs, la fameuse « théorie des climats » de Montesquieu, puisqu'à ces yeux, ce qui rend possible l'établissement de contacts avec un député repose moins sur le clivage droite/gauche que sur celui distinguant l'Europe du Nord de celle du sud (la seconde serait bien moins imperméable au dialogue que la première, plus fermée et « sectaire »). Si le bouillant universitaire d'Assas a également abondé en ce sens (il a à plusieurs reprises évoqué ses « amis espagnols »), il insiste davantage sur le fait que ces contacts ont été rendus possibles par une présence au long cours au PE, un investissement personnel – entendant par là un investissement distinct de l'appartenance partisane.

Le jeu parlementaire européen (2) : la création du groupe « Identité, tradition, souveraineté » (ITS)

A carrière parlementaire spécifique, socialisation parlementaire spécifique. Mais de quelle socialisation parle-t-on ? Si l'on entend par là l'acquisition de dispositions de plus en plus favorables à l'intégration européenne (Scully, 2005), alors cette définition n'est d'aucune valeur heuristique en ce qui concerne le FN. Elle peut en revanche en avoir dès lors que le concept évoque l'insertion dans des sous-systèmes d'action de l'arène parlementaire, l'apprentissage de savoir-faire spécifiques, l'apprentissage du fonctionnement de l'institution ou encore la spécialisation. Nous laisserons volontairement de côté la spécialisation des élus

ainsi que leur travail parlementaire : qu'a-t-on véritablement à apprendre du fait que Le Pen était membre de la commission environnement en 1984 ? D'autant que l'assiduité des eurodéputés FN se vérifie surtout au niveau des séances plénières – assiduité qui conditionne, rappelons-le, la perception intégrale des indemnités parlementaires... Il importe bien davantage de se focaliser sur les alliances politiques nouées depuis 1984.

Affirmer que le FN a toujours été exclu des positions de pouvoir parlementaire ne signifie pas qu'il ait été exclu de toutes les variantes du jeu politique. Il reste que, y compris au sein des droites radicales européennes, tout particulièrement après 1994, le FN n'a pas toujours réussi à s'insérer dans le jeu parlementaire. En 1984, Le Pen parvient à constituer un groupe parlementaire, dénommé groupe des « droites européennes », en s'alliant avec le MSI de Giorgio Almirante (qui disposait de cinq représentants) et un élu grec de l'EPEN (union politique nationale grecque, mouvement favorable à la dictature des colonels), Chrysanthos Dimitriadis. D'après Roland Gaucher, les réunions du groupe étaient « sans histoire », estimant que les « relations étaient plus tendues à l'intérieur de la fraction française » (Gaucher, p. 42). On sait en fait qu'il existait un contentieux entre Le Pen et Almirante remontant à 1979, ce dernier ayant apporté son soutien au PFN aux élections européennes. Probablement les deux leaders ont-ils dû composer, la disparition du groupe entraînant la fin des moyens très substantiels (réceptions officielles, conférences des présidents, prise de parole, locaux, fonctionnaires, etc.). L'alliance avec le MSI achoppe en 1989, Le Pen préférant cette fois-ci s'allier avec les *Republikaner* que dirigeait Franz Schönhuber (5 élus) et le *Vlaams Blok* de Karel Dillen. On note d'ailleurs à propos de la constitution des groupes que les logiques des champs politiques nationaux priment sur les « affinités élective ». Il existait entre le MSI italien et les *Republikaner* allemands un contentieux d'ordre territorial, portant sur le statut du Sud-Tyrol, dont une partie de la population est de langue germanique. Il n'est par ailleurs pas douteux que le refus du MSI d'entrer dans ce groupe procédait aussi de son *aggiornamento* idéologique, avec l'effacement progressif d'Almirante au profit de Gianfranco Fini. En plus du MSI, le FPÖ autrichien, du temps où il était dirigé par Jörg Haider (1986-2000), refusa également de s'allier avec le FN, soucieux qu'il était de construire une alliance au niveau national avec les conservateurs (ÖVP). L'alliance avec les partis de droite radicale représentés au PE ne va donc pas de soi.

Les stratégies de distinction jusqu'au sein des droites radicales européennes ont donc constitué une contrainte supplémentaire à l'insertion du FN dans le jeu parlementaire européen. En 1994, les élus siègent parmi les non-inscrits, faute d'alliés suffisamment nombreux. La quatrième législature (1999-2004) a bien vu la création d'un « groupe technique des députés indépendants – groupe mixte » (TDI) composé des cinq élus FN, deux belges du *Vlaams Blok*, quatre italiens de la Ligue du Nord (d'Umberto Bossi), un élu du MSI post-fasciste et sept députés du Parti radical italien de l'ex-commissaire européenne à la pêche Emma Bonino. Mais, outre les violents remous qu'a suscité le ralliement d'Emma Bonino et de Marco Panella au sein de leur propre parti, le groupe a fait long feu : la création fut annulée par décision du Tribunal à Luxembourg le 2 octobre 2001²³.

23. Le 14 septembre 1999, le Parlement européen avait rejeté la formation de ce groupe au titre qu'il niait « ouvertement tout caractère politique et toute affinité politique entre ses composantes ». Dans sa décision, le Tribunal avait estimé que « les députés qui déclarent s'organiser en groupes politiques doivent être présumés comme partageant des affinités politiques, fussent-elles minimales, le Parlement disposant du pouvoir d'examiner le bien-fondé de cette déclaration » (cité in *La Libre Belgique*, 02/10/2001).

L'histoire du rétrécissement de l'espace des possibles parlementaires du FN explique en partie la création du groupe « Identité, tradition, souveraineté » (ITS) le 11 janvier 2007. Pour comprendre la formation de ce groupe, il faut remonter à la seconde moitié des années 1990. Anticipant l'élargissement de l'Union européenne, le FN, sous la houlette de Bruno Gollnisch, avait lancé toute une série d'initiatives en direction des partis nationalistes d'Europe centrale et orientale. Au printemps 1996, Istvan Csurka, président du Parti de la vie et de la justice de Hongrie (MIEP), avait été convié à une conférence de presse au siège du FN, à Saint-Cloud. La même année, le président du syndicat étudiant frontiste Renouveau étudiant, Samuel Bellenger, s'était rendu en Lettonie pour rencontrer les responsables du mouvement de jeunesse du Parti pour la liberté et la patrie (TB-LNNK). Deux années auparavant, B. Gollnisch avait rencontré Vladimir Jirinovski, président du Parti démocrate et libéral (LPDR) ; des contacts avaient été pris avec le Parti radical serbe de Vojislav Seselj²⁴, en même temps que la mouvance catholique intégriste de Bernard Antony soutenait le Parti du droit (HSP) du croate Dobroslav Praga (Hunter, 1998)... Mais les principaux pays visés ont été la Pologne, la Roumanie et la Bulgarie, où les partis nationalistes réalisent des scores importants (ainsi, l'*Ataka* bulgare²⁵).

La formation du groupe doit beaucoup à l'investissement personnel de Bruno Gollnisch, « qui a une maîtrise exceptionnelle de toutes les langues de la création, y compris le japonais », selon la formule employée par Jean-Claude Martinez, ce dernier admettant même que tout le crédit devait être porté au délégué général du FN (ce que confirmait également Lydia Schénardi) : « [*le groupe*] Ah ça, c'est Gollnisch, tout seul ! Je dois dire que c'est sa réussite à lui [...] Il est même en train d'essayer de l'élargir en faisant rentrer des Polonais. Alors ça, chapeau ! De toutes façons il en tire un putain de bénéfice, mais c'est normal, il se l'est fabriqué tout seul. *Et quels genres de bénéfice ?* Il est président de groupe, il [discute] avec Barroso, dès qu'il y a des chefs d'Etat, il fait partie des présidents de groupe, et tous les moyens matériels colossaux mis à la disposition des présidents de groupe : des bureaux, des collaborateurs. [...] Ça y est, il est marquis, il est rentré dans le système... *l'establishment*, quoi. [...] Je dois reconnaître qu'il a bluffé tout le monde ».

Avec sept élus FN, trois du *Vlaams Belang* (nouveau nom du *Vlaams Blok*), deux députés d'*Alternativa Sociale* (dont Alessandra Mussolini), cinq élus de *Romania Mare* de Vadim Tudor, un élu autrichien du FPÖ (Andreas Mølzer), un britannique indépendant (Ashley Mote) et un élu d'*Ataka* (Dimitar Stoyanov), ITS remplit de justesse les conditions minimales de formation d'un groupe (présence de cinq nationalités et de vingt députés).

La faiblesse numérique – au moins relative – du groupe s'explique en grande partie, d'une part, par les reclassements politiques de certains partis d'Europe de l'Ouest (FPÖ, MSI et Ligue du Nord), mais également en raison de la forte concurrence à droite des groupes « souverainistes ». Rappelons en effet qu'il existe également le groupe « Indépendance et démocratie » de Jans-Peter Blondel et « l'Union pour l'Europe des Nations » qui ont, l'un et

24. Actuellement jugé par le Tribunal de La Haye pour huit chefs d'inculpation pour crimes contre l'humanité.

25. Coalition de trois partis nationalistes. Parti ouvertement xénophobe, antitsigane et antisémite, avec près de 9% aux élections législatives de 2005, est le quatrième groupe parlementaire du parlement bulgare. Aux élections présidentielles du 22 octobre 2006, son président Volen Nikolov Siderov est présent au second tour avec 21,5% des suffrages. Il est largement battu au second tour, en réunissant 25% des suffrages exprimés. Le parti s'était rendu en délégation à la fête des Bleu-Blanc-Rouge du FN de 2006.

l'autre, su « ravir » deux partis importants compatibles à ceux d'ITS : les dix députés la Ligue des familles polonaises (LPR) ont rallié le groupe « Indépendance et démocratie », et la Ligue du Nord d'Umberto Bossi s'est ralliée au groupe « Union pour l'Europe des nations » aux côtés de l'Alliance nationale (ex-MSI) et du Fianna Fail irlandais.

Ainsi, jusque et y compris au sein des droites radicales européennes, les dirigeants FN éprouvent de sérieuses difficultés à peser dans la centralité des relations de ce sous-espace. D'une certaine manière, donc, la formation du groupe ITS traduit la marginalisation relative du FN au sein de ce sous-espace, alors même qu'il en avait l'acteur central dès les années 1980.

Références bibliographiques

- Abelès (Marc), *La vie quotidienne au Parlement européen*, Paris, Hachette, 1992.
- Andolphatto (Dominique), « Les eurodéputés en question », *Revue Politique et Parlementaire*, 970, 1994, p. 26-33.
- Askolovitch (Claude), *Voyage au bout de la France. Le Front national tel qu'il est*, Grasset, 1999.
- Austin (John L.), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1991 [1955].
- Birenbaum (Guy), *Le Front national en politique*, Balland, 1992.
- Birenbaum (Guy), François (Bastien), « Unité et diversité des dirigeants frontistes », in Perrineau (Pascal), Mayer (Nonna) (dir.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de sciences po, 1996, p. 83-106.
- Bonnafous (Simone), *L'immigration prise aux mots. Les immigrés dans la presse au tournant des années 80*, Paris, Kimé, 1991.
- Bourdieu (Pierre), « La représentation politique : éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en science sociale*, n°36-37, 02/1981, p. 3-24.
- Bresson (Gilles), Lionet (Christian), *Le Pen, biographie*, Paris, Seuil, 1994.
- Camus (Jean-Yves), *Le Front national. Histoire et analyses*, Paris, Ed. Laurens, 1997.
- Darmon (Michaël), Rosso (Romain), *L'après Le Pen. Enquête dans les coulisses du Front national*, Seuil, coll. « L'épreuve des faits », 1998.
- Dely (Renaud), *Histoire secrète du Front national*, Grasset, 1999.
- Duverger (Maurice), *Les partis politiques*, Paris, Seuil, 1951.
- Dobry (Michel) « La thèse immunitaire face aux fascismes. Pour une critique de la logique classificatoire », *Le mythe de l'allergie française au fascisme*, Paris, Albin Michel, 2002, p. 17-67.
- Elias (Norbert), Scotson (John L.), *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, trad. fr., Paris, Fayard, 1997 [1965].
- Elias (Norbert), *La société de cour*, trad. fr., Paris, Flammarion, 1985 [1969].
- Foucault (Michel), *Histoire de la sexualité I, La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 2001 [1976].
- Fretel (Julien) Meimon (Julien), « Les collaborateurs parlementaires à l'Assemblée nationale (2002-2007) », in Courty (Guillaume) (dir.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard éditeur, 2005.
- Gaucher (Roland), *La montée du Front, 1983-1997*, Paris, éd. Jean Picollec, 1997.

- Gaxie (Daniel), « Economie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27 (1), 1977, p. 123-154.
- Gaxie (Daniel), Lehingue (Patrick), *Enjeux municipaux. La constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, PUF, 1984.
- Gaxie (Daniel), *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 1996.
- Goffman (Erving), *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, trad. fr., Paris, Minuit, 1973.
- Goffman (Erving), *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, trad. fr., Paris, Minuit, 1968 [1961].
- Habert (Philippe), « les cadres du RPR: l'empire éclaté », in *Etat de l'opinion*, Paris, Seuil, 1991, p.199-219.
- Hunter (Mark), « Les réseaux européens du Front national », *Le Monde diplomatique*, 12, 1998.
- Kershaw (Ian), *Les interprétations du nazisme*, trad. fr., Paris, Gallimard 1997 [1985], p. 127-162.
- Kestel (Laurent), *Les candidats du Front national aux élections législatives (1986-1997)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Paris-I (sous la direction de M. Antoine Prost), 1998.
- Kestel, *Structuration, homogénéisation des groupements, di-sociation. La Fédération Front national de Paris, 1972-1999*, mémoire de DEA de science politique, Université Paris-I, (sous la direction de M. Jean-Claude Colliard), 1999.
- Kestel (Laurent) Godmer (Laurent), « Institutional Inclusion and Exclusion of Extreme Right Wing Parties in Austria, Germany and France », in Mudde (Cas), Eatwell (Roger) (eds.), *Western Democracies and the New Extreme Right Challenge*, London, Routledge, 2004, p. 133-149.
- Kestel (Laurent), *De la conversion en politique. Genèse et institutionnalisation du Parti populaire français (1936-1940)*, thèse de doctorat en science politique (sous la direction de M. Colliard), Université Paris-I, 2006.
- Latté (Stéphane), « Les logiques pratiques du recrutement politique » *Politix*, 15 (60), 2002, p. 55-80.
- Marrel (Guillaume), Payre (Renaud), « Des carrières au Parlement. Longévité des eurodéputés et institutionnalisation de l'arène parlementaire », *Politiques européennes*, 18, 2006.
- Mayer (Nonna) , *Ces français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 1999.
- Michon (Sébastien), « Les assistants parlementaires des députés européens : étude d'un groupe d'auxiliaires au Parlement européen », *Études européennes*, n°4, 04/2004.

- Nay (Olivier), « La vie à l'assemblée, angle mort de la science politique française », *Revue suisse de science politique*, 9 (3), 2003, p. 83-96.
- Perrineau (Pascal), *Le syndrome Le Pen. Radiographie de l'électorat du Front national*, Paris, Fayard, 1997.
- Pudal (Bernard), *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la FNSP, 1989.
- Pudal (Bernard), « Les identités « totales » : quelques remarques à propos du Front national », in Chevallier (Jacques, dir.), *L'identité politique*, Paris, PUF, 1994, p. 197-205.
- Rioux (Jean-Pierre), « Le Pen, fils illégitime de Poujade », *Libération*, 18/06/1983.
- Roy (Jean-Philippe), *Le Front national en région centre*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- Taguieff (Pierre-André), « La rhétorique du national-populisme », *Mots*, 9, 1984, p. 113-139.
- Tristan (Anne), *Au front*, Paris, Gallimard, 1985.
- Schwengler (Bernard), *Le vote Front National : L'Alsace : un cas particulier ? Sociologie d'un vote complexe*, Strasbourg, Oberlin, 2003.
- Scully (Roger), *Becoming Europeans ? Attitudes, Behaviour, and Socialization in the European Parliament*, Oxford, Oxford University Press, 2005.
- Seiler (Daniel-Louis), *Partis et familles politiques*, Paris, PUF, 1980.
- Souchard (Marise) *et al.*, *Le Pen, les mots. Analyse d'un discours d'extrême droite*, Paris, La Découverte, 1997.
- Verdès-Leroux (Jeannine), *Au service du Parti. Le Parti communiste, les intellectuels et la culture, 1944-1956*, Paris, Minuit/Fayard, 1983.
- Ysmal (Colette), « Elites et leaders » in Grawitz (Madeleine), Leca (Jean) (dir.), *Traité de science politique* (tome 3), Paris, PUF, 1985, p. 603-642.
- Ysmal (Colette), « Les cadres du FN: les habits neufs de l'extrême droite », in *Etat de l'opinion, op. cit.*, p. 181-197.
- Weber (Max), *Economie et société*, trad. fr., Paris, Plon, 1995 [1971].